



ENGIE acquiert Biogas Bree, le premier producteur de gaz naturel vert du Limbourg

Biogas Bree, fondée par la famille Schelfhout, produit du biométhane et injecte 800 mètres cubes par heure dans le réseau de gaz naturel depuis le début de ce mois d'octobre . Cela lui permet d'alimenter quelque 6 000 familles en biométhane ou en gaz naturel vert, une première dans le Limbourg.

ENGIE, l'un des principaux développeurs de biométhane en Europe, acquiert Biogas Bree et se dote ainsi de sa première unité de production de biométhane en Belgique.

À Biogas Bree, depuis 10 ans, les déchets des entreprises alimentaires et le fumier des éleveurs sont fermentés pour produire du biogaz, qui sert de combustible vert à une centrale de cogénération. Après un investissement de

plus de 3,5 millions d'euros par Biogas Bree, l'entreprise a maintenant réussi à passer à la production de biométhane (68 GWh par an), qui est injecté dans le réseau de gaz naturel. En rejoignant l'aventure de Biogas Bree, ENGIE entre désormais sur le marché belge du biométhane, après de précédentes acquisitions aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Une énergie renouvelable et locale

Le biométhane est produit en purifiant le biogaz. Il possède des propriétés similaires à celles du gaz naturel et peut être injecté directement dans le réseau de gaz naturel existant. Le biométhane est un gaz renouvelable qui réduit considérablement les émissions de CO₂ grâce au renouvellement constant des sources nécessaires à sa production (en l'occurrence les déchets et le fumier).

La production annuelle de gaz renouvelable par Biogas Bree équivaut à la consommation annuelle moyenne de gaz naturel de 6 000 ménages.

Chris Schelfhout de Biogas Bree:

"Nous sommes fiers de cette étape importante pour Biogas Bree et de la contribution que nous apportons pour rendre plus durable l'approvisionnement en énergie. Nous avons commencé la construction de notre usine de biogaz en 2011 et nous avons toujours cherché à combiner l'innovation technologique et le respect de l'environnement. En produisant du biométhane, nous faisons un pas important vers l'économie circulaire et réduisons la dépendance aux sources d'énergie fossiles."

L'acquisition de Biogas Bree contribue à l'objectif d'ENGIE de produire 10 térawattheures de biométhane par an en Europe d'ici 2030.

Vincent Verbeke, CEO d'ENGIE Belgique :

"ENGIE croit fermement à la complémentarité des électrons verts et des molécules vertes. Le biométhane est un maillon essentiel pour évoluer vers une société à faible émission decarbone. Il contribue à créer un système énergétique durable, fiable et abordable, en réduisant la dépendance à l'égard des importations et en améliorant l'intégration des sources d'énergie renouvelables variables. Nous sommes ravis de nous associer à Biogas Bree et de bénéficier de son expertise."

Engie

[Articles récents](#)[Galerie des médias](#)[Rechercher](#)